



Rapport des Assemblées Générales du 21 avril 2023

Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des statuts

Le Président présente et passe en revue un document comparatif reprenant les modifications des statuts de la Mutuelle envisagées avec effet au 1^{er} juin 2023.

Assemblée Générale Ordinaire

1. Allocution du Président

Avant d'ouvrir la séance, le Président propose d'observer une minute de silence, en mémoire des membres décédés.

Au nom du Conseil d'Administration de la Mutuelle, le Président ouvre l'Assemblée Générale et souhaite la bienvenue aux membres et invités d'honneur présents :

André Heinen, Président, et Fabio Secci, Directeur Général de la CMCM, Nico Dusseldorf membre du Conseil d'Administration de la FNML, Roberto Mendolia, Président, et Delphine Nicolay, Secrétaire Générale de l'ALEBA, Madame Sandra Hermann représentante du Ministère de la Sécurité sociale, Gaby Kimmes et Doris Schaus membres du CA de l'Amicale des membres pensionnés de l'ALEBA.

Le Président salue les membres de la Commission de Surveillance et les membres du staff de l'ALEBA présents aux assemblées.

Dans son allocution le Président décrit l'année 2022 comme une année « qui nous a filé entre les doigts ». Nous nous en sommes bien sortis avec le virus, mais la guerre en Ukraine est à un tournant décisif. Espérons que le peuple ukrainien s'en sortira grandi.

2023 est une année intéressante avec les élections communales suivies des élections nationales. L'année 2024 avec ses élections sociales sera une année importante pour l'ALEBA, le Président de l'ALEBA y reviendra plus tard.

Le Président passe ensuite la parole au secrétaire Arsène KIHM pour la présentation du rapport d'activités de 2022.

2. Rapport d'activités

Composition du Conseil d'Administration :

Président :	Gilbert BEFFORT
Vice-Présidents :	Nico DIEDENHOFEN - Alain BACK
Secrétaire :	Arsène KIHM
Trésorier :	Christian HOELTGEN
Membres :	Pierre BACK Denise BERENS Astrid BRENNER Fernand FISCHER

En 2022 notre assemblée générale ordinaire s'était déroulée le 10 juin à l'Hôtel Légère à Munsbach.

Vers la fin de la réunion les invités suivants ont pris la parole pour adresser quelques gentils mots à l'encontre de notre conseil :

- Roberto Mendolia, Président de l'ALEBA
- Willy Laugs, Président de l'Amicale des Pensionnés
- Fabio Secci, Directeur Général de la CMCM
- Christian Schumacher, Président de la FNML, qui a profité de l'occasion pour remettre officiellement à notre membre Denise Berens la Médaille de la Reconnaissance Mutualiste.

Après cette assemblée générale la première réunion de notre Conseil était le 29 juin 2022.

Au courant de l'année 2022 nous nous sommes réunis au total 6 fois pour débattre des sujets suivants :

- la situation financière
- les affaires courantes
- le Fonds social
- etc.

L'année 2022 nous étions représentés

- le 29.4 à la CMCM par notre président et notre caissier pour l'inauguration de leur nouveau bâtiment
- le 13 mai à l'assemblée générale de la FNML
- le 26 septembre au 'Schnëssowend' de la FNML
- le 12 novembre à la journée de la CMCM
- le 17 août nous avons organisé une réunion de notre Conseil à la CMCM avec une visite de leur nouveau bâtiment. Notre guide était leur directeur général Fabio Secci et nous lui remercions pour les explications précises.

3. Rapport Financier

Christian Hoeltgen prend ensuite la parole pour présenter le rapport financier de l'année écoulée. On peut retenir que les dépenses se sont élevées à 31.296,78 €, les recettes à 33.468,05 € et le total des avoirs de la Mutuelle à 499.810,41 €.

4. Décharge aux organes administratifs

Sur proposition du Comité de surveillance, la situation financière est approuvée unanimement par les membres présents.

Il en est de même pour la décharge aux organes administratifs.

5. Désignation des 3 membres du Comité de surveillance

Les 3 membres du Comité de surveillance, à savoir Colette Weber, Daniel Lardo et Théo Weber, sont reconduits pour 1 année.

6. Divers

Le Président de l'ALEBA, Roberto Mendolia s'enquiert du délai de prescription des diverses aides de la Mutuelle à ses membres. Christian Hoeltgen lui répond que le délai de prescription est de deux ans à partir de la date de l'événement.

Ensuite le Président passe la parole aux invités d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture les Assemblée Générales.

Pour le Conseil d'Administration :

Gilbert BEFFORT
Président

Arsène KIHM
Secrétaire